



AVIS PUBLIC

Concernant l'endroit où siègera la Commission de révision.

Élections partielles du 12 juin 2022

Avis public est, par la présente, donné aux électeurs de Piedmont par

Gilles Chamberland, président d'élection, que :

La Commission de révision siègera à l'endroit, jours et heures suivants :

Date	Heures	Adresse	Sections
24 mai 2022	10 h à 13 h	Hôtel de Ville 670, rue Principale, Piedmont	TOUTES
26 mai 2022	10 h à 22 h	Hôtel de Ville 670, rue Principale, Piedmont	TOUTES

Bureau du président d'élection

670, rue Principale, Piedmont J0R 1K0

450-227-1888

Fait en vertu de la loi sur les élections et les référendums dans les municipalités. (article 99).

DONNÉ À PIEDMONT, CE 4^E JOUR DE MAI 2022

Gilles Chamberland
Président d'élection